



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10<sup>e</sup> séance du mardi 9 décembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Mountazar JAFFAR : «Garantir la dignité et la confidentialité des échanges dans les guichets lausannois» ;
- oui la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :